

Développement d'une clinique juridique pour l'université de Moncton



Domaines:

- Doit contractuelle
- Sociétés commerciales
- Droit législatif

Conditions préalables

Non, Non, mais vous ne pouvez pas être un étudiant de première année.

Description de projet

Le projet consiste à participer aux démarches visant à mettre sur pied une clinique juridique au sein de la Faculté de la droit de l'Université de Moncton. La clinique envisagée offrirait des services juridiques sans frais à la communauté et permettant aux étudiantes et étudiants inscrits.es dans un programme de la Faculté de droit d'obtenir une formation expérientielle. La Faculté entamera sous peu une étude de faisabilité afin de développer un modèle viable et déterminer les besoins financiers d'un tel projet. Pour y arriver, la Faculté compte effectuer de la recherche sur les cliniques juridiques universitaires et communautaires existant à travers le Canada. Les étudiantes et étudiants impliqués dans le projet aideront le superviseur, qui sera soit le doyen, soit un membre du corps professoral qui siègera au comité d'étude, à recueillir et analyser les informations requises. Leurs travaux pourrait également inclure des recherches sur le cadre juridique applicable au Nouveau-Brunswick.

Rôle de l'étudiant (e) (s)

Les étudiants.es effectueront des recherches sur l'organisation et le mode de fonctionnement de cliniques juridiques universitaires et communautaires. Leurs recherches viseront à recueillir des informations sur le nombre d'avocats œuvrant au sein de la clinique, leur statut d'emploi (temps plein, temps partiel, rémunéré/bénévolat), leur niveau d'expérience, les domaines de pratique, le type de service offert (avis juridique, information juridique ou autre), le rôle des étudiantes et étudiants, l'accréditation d'un stage étudiant aux fins d'un programme universitaire en droit, le mode de financement, et toute autre information pertinente. Ils et elles pourraient également être appelé à effectuer des recherches sur le cadre juridique applicable au Nouveau-Brunswick, notamment en ce qui concerne la *Loi concernant le Barreau du Nouveau-Brunswick*, LN-B 1996, c 89 et les règlements y afférant. Les étudiantes et

étudiants appuieront ensuite le superviseur dans l'analyse de l'information recueillie afin d'aider dans le développement d'un modèle convenable pour la Faculté.

Heures par semaine

3-5 h

Virtuel ou en personne

En personne.

Langues

Français

Première années

Non.

Nombre d'emplacements

1-2

Postulez
maintenant!

o